Nouvelles normes hôtelières : promesse tenue

Le projet de nouvelles normes hôtelières entre dans sa phase finale et répond ainsi à une recommandation majeure des Assises du Tourisme tenues en 2017.

En l'absence de normes hôtelières internationales communes, les destinations sont entrées ces dernières années dans une véritable course à la classification et à l'acquisition de **normes** (type ISO) et de **labels** (écologique, handicaps…).

Si la classification des hôtels (en nombre d'étoiles) n'est obligatoire que dans quelques pays (Espagne, Italie…), et volontaire dans d'autres comme la France, elle reste partout une prérogative de l'administration du tourisme – pour la France, Atout France avec des contrôles par des sociétés privées sous accréditation COFRAC (comité d'accréditation). Volontaire ou obligatoire, la classification en étoiles combine, selon les pays, les exigences minimales en matières d'installations et de qualité de service.

Dans ce contexte, les **labels** viennent en complément des exigences minimales de la classification (en France, une dizaine de labels sont gérés par l'AFNOR).

En Tunisie, *« les normes hôtelières de 2005 et antérieures n'intègrent pas de critères liés à la qualité de service »*, constatait le rapport final des Assises du Tourisme tenues en 2017, recommandant une *« refonte du cadre réglementaire de classement des hébergements touristiques… »*.

C'est désormais chose faite avec l'annonce ce matin par le Ministre du Tourisme, Habib Ammar, de la fin des travaux du **comité de pilotage** des nouvelles normes hôtelières. Un comité qui se penchera désormais sur la préparation du Décret instaurant ces normes.

Cette annonce vient après plus de deux ans de travail et succède à la réunion d'information organisée le 5 décembre 2019 par l'ONTT et la FTH.

Ces nouvelles normes constituent une véritable “mise en compétitivité” de nos hôtels puisqu’elles ajoutent à la quantité et la qualité des équipements, les 3 critères de la **qualité de service**, de l’application des bonnes pratiques dans le **respect de l’environnement**, et de l’accessibilité des **personnes à besoins spécifiques**.

De plus, et en reconnaissance de la légitime diversité au sein d’hôtels d’une même catégorie, les nouvelles normes instaurent, à côté de **critères obligatoires minimaux**, d’autres dits **obligatoires-compensables** ainsi que des critères **facultatifs**. Les notes reçues sur l’ensemble des critères s’additionnent pour permettre la classification.

Gage de transparence, les hôtels optant pour la nouvelle classification pourraient bientôt le faire via une plateforme dédiée à leurs démarches.

Au vu des difficultés actuelles des hôtels tunisiens, la généralisation de ces nouvelles normes ne sera obligatoire qu’après une période de deux à trois ans, en négociation actuellement entre la FTH et le ministère.

Lancement du programme de formation dans le tourisme

Le Ministre du Tourisme et de l’Artisanat, Habib Ammar, a donné aujourd’hui, à l’Institut de Sidi Dhrif, le signal de départ du **programme de recyclage** de **1250 employés** du secteur (hôtellerie, agences de voyages et guides touristiques).

Ce programme, mis en place avec la coopération allemande **GIZ**, durera deux mois et pourrait se prolonger pour intégrer un plus grand nombre d’employés. Il s’inscrit, a précisé Habib Ammar, dans le cadre de la préparation de la **reprise** du secteur, laquelle fait l’objet actuellement d’intenses échanges avec les professionnels pour en définir les axes prioritaires.

Concernant l’**hébergement alternatif**, objet de polémiques ces derniers temps,

le Ministre a confirmé que le projet de réaménagement du cadre juridique de ces hébergements est en cours par une commission qui lui est dédiée, et dont les propositions seront soumises à l'ensemble des intervenants d'ici le mois d'avril.

Parce que Kasserine le vaut bien !

A priori, on ne s'attend pas à ce que la région de Kasserine fasse l'objet d'une visite d'autant de décideurs du tourisme et de la presse touristique. Et pourtant…

C'est à l'initiative de la toute jeune Chambre Nationale de Transport Touristique présidée par Slim Ben Jaballah qu'un voyage d'agents de voyages et de journalistes a été organisé, samedi et dimanche derniers, pour couvrir le déplacement de deux ministres – celui du Tourisme et de l'Artisanat, Habib Ammar, et celle de l'Agriculture, Akissa Bahri – ainsi que de responsables de différentes agences et structures en rapport avec le secteur (AFT, Office du Thermalisme, ONTT, ONA…).

Au programme : ouverture de la saison de chasse, inauguration du nouvel hôtel Byzacène jouxtant le **site archéologique de Sbeïtla** (site dont on s'étonne qu'il ne figure pas encore sur la liste officielle de l'UNESCO), présentation du projet de la nouvelle station touristique de Sbeïtla, visite du Centre thermal de Boulaaba et de son futur gîte rural, et enfin présentation d'un projet de Village thermal dans la région.

Le site de Sbeïtla en vidéo.

Passage obligé d'un bon nombre de touristes algériens via la GP 13, la région de Kasserine peut, avec ces projets, aspirer à les retenir un peu. Elle peut surtout espérer répondre aux besoins de ses propres habitants en loisirs et tourisme, et pourquoi pas, devenir aussi une destination pour l'ensemble des Tunisiens.

Sbeïtla : une station touristique pour le tourisme local et régional

Il en est ainsi de la nouvelle **station touristique** en cours de réalisation par l'AFT à **Sbeïtla**, en face de l'hôtel Byzacène, sur la route GP13 et s'étendant sur 32 ha. Elle ressemblera plus à un **parc urbain** complété par un centre commercial et deux unités hôtelières.

Comme tient à le souligner Khaled Trabelsi, pdg de l'AFT, ce projet répondra d'abord aux besoins des locaux en **espaces de promenade et de loisirs**, et à ceux des Algériens et des autres touristes internationaux en leur offrant une halte de repos et de shopping.

Présentation du projet par le pdg de l’AFT

Quand thermalisme rime avec tourisme

Le grand potentiel de la région en eau thermale chaude lui vaut déjà une fréquentation assidue des locaux, des Algériens et des Libyens. Il en est ainsi de la **station thermale de Boulaaba** qui a totalisé en 2019 quelque 34000 curistes, dont 44% d'Algériens. Faute de logements sur place, la fréquentation se fait actuellement "en ambulatoire". C'est pour y remédier que la station, qui dispose déjà d'un **centre équestre** de purs-sangs arabes, se transformera bientôt en **gîte rural** avec bungalows, restaurant et café.

Cependant, l'objectif de l'Etat est d'aller encore plus loin en développant un **Village thermal** jouxtant le village de Boulaaba. Ce projet, qui s'étendra sur 48ha dont un tiers d'espaces verts, nécessitera pour son aménagement un investissement de 15 millions de dinars pour une capacité d'accueil de 200 000 clients annuels. Il comportera aussi des habitations pour une capacité de 1500 habitants.

Kasserine, une destination pour les Tunisiens ?

A l'issue de ce voyage, il est vrai qu'on rentre un peu fatigué par la longueur du trajet, mais on est surtout lesté de quelques préjugés sur une région qui n'est pas moins verte, ni moins agréable que le reste du pays. Personnellement, mon seul regret est de n'avoir pas pu embarquer une de ces belles citrouilles qui jonchaient par centaines le bas-côté des routes et dont la région est grande productrice, au même titre que l'huile d'olive, les pommes grosses comme deux balles de tennis, les figues de barbarie (dont on fabrique une savoureuse confiture) et les pistaches.

Mais tout Tunisien de passage à Kasserine se doit de visiter le **Centre**

Culturel des Arts et Métiers de Semmama. Erigé comme un défi aux égarés de Djebel Semmama, ce lieu est une véritable vitrine du dynamisme des habitants de la région, de la vitalité de son artisanat et de la richesse de ses produits du terroir. Y aller et y acheter des produits d'artisanat (confitures, extraits divers de fleurs et de plantes, nattes, vannerie…), c'est faire un pied de nez aux terroristes.

Lotfi Mansour

Accord SOTUGAR : mieux vaut tard…

Enfin du concret, peut-on dire : la 2ème réunion entre le Ministre du Tourisme et les représentants des banques, de la SOTUGAR et des professionnels du Tourisme semble devoir aboutir à un déblocage imminent des crédits COVID pour les entreprises touristiques.

Le vendredi 17 juillet, sur la Radio Nationale, les ministres du Tourisme et des Finances annonçaient de concert le déblocage dès le lundi 20 juillet des crédits COVID pour les entreprises du tourisme.

Le lendemain, M. Toumi confirmait devant les journalistes, qui s'en faisaient l'écho, que *« l'accord avec la SOTUGAR* (la Société Tunisienne de Garantie) *a été signé »*. Depuis ces déclarations, aucun crédit ou quasiment n'a été octroyé puisque l'accord avec la SOTUGAR, permettant la garantie de l'Etat, ne semblait pas avoir été signé.

Aujourd'hui, le Ministre du Tourisme, Habib Ammar, a réuni pour la 2ème fois

les parties prenantes de ce dossier. Une réunion à l'issue de laquelle le représentant de la SOTUGAR, Ahmed Trichi, a déclaré que ledit accord *« sera signé dès ce lundi 21 septembre »*.

Même tardifs, les crédits qui seront octroyés aux entreprises touristiques permettront, nous l'espérons, le maintien à flot du plus grand nombre. Nous espérons aussi que le Ministre du Tourisme adoptera le même rythme et la même persévérance dans le traitement des nombreux dossiers de réforme du secteur.

LM

Habib Ammar : empêcher l'effondrement du tourisme

La cérémonie de passation entre l'ancien et le nouveau ministre du Tourisme s'est tenue aujourd'hui au siège du Ministère. On en retiendra la brève allocution de Habib Ammar qui sonne comme une feuille de route pour l'action du Ministère : *« Notre mission est d'empêcher l'effondrement du secteur »*, a-t-il déclaré.

En tant qu'ancien responsable de la mise à niveau au sein du Ministère, puis Directeur de Cabinet du Ministre du Tourisme (Slim Tlatli) puis Directeur Général de l'ONTT, Habib Ammar n'a pas manqué de préciser que toutes les études sur le secteur ont abouti, peu ou prou, aux mêmes conclusions et souligné la nécessité de réformes structurelles dont on a toujours retardé l'application.

Un retard qui, doublé des crises successives dues au terrorisme et au Covid, a abouti à la situation critique que vit le tourisme aujourd'hui.

LM

Habib Ammar, nouveau ministre du Tourisme et de l’Artisanat

Le choix du Chef de gouvernement pour le Ministère du Tourisme s’est porté sur M. Habib Ammar, actuel pdg du groupe Sousse Nord, ancien directeur général de l’ONTT (2010-2014) et ancien directeur de cabinet du Ministre du Tourisme.

En nommant un énarque et un homme du secteur, M. Mechichi a ainsi préféré jouer la carte de la sécurité et de l’expérience et semble parier sur une relance rapide du tourisme tunisien.

Le profil de Habib Ammar semble indiqué pour la phase actuelle du tourisme tunisien qui a un grand besoin de mise en ordre de ses structures et de ses stratégies. Haut fonctionnaire au fait des politiques publiques, et qui a pu tisser de bonnes relations avec les décideurs du secteur touristique, il saura trouver les moyens de remobiliser les équipes du Ministère et de l’ONTT comme celles des professionnels avec lesquels il est resté en contact, notamment en supervisant les Assises du Tourisme.

Il saura aussi trouver les synergies nécessaires avec les autres ministères et notamment ceux du Transport et de l’Environnement – en effet, la prolifération des déchets a atteint des niveaux alarmants et devient un véritable frein à tout développement touristique.

Lotfi Mansour

Sousse Nord fête ses 40 ans

Interview de Habib Ammar, PDG de la Société d’Etudes et de Développement de Sousse Nord.

Pour son 40^{e} anniversaire, la Société de développement de Sousse Nord a

programmé une dizaine d'évènements dont un séminaire « La plaisance en Tunisie, une aubaine pour le développement du secteur touristique » tenu hier. Il a réuni des plaisanciers et des partenaires de la station de Port El Kantaoui.

Habib Ammar évoque le bilan et les projets à venir de cette société à la tête d'une station devenue un symbole de réussite : *« Le succès indéniable de l'opération El Kantaoui la rend réplicable en Tunisie et sous d'autres cieux »*, écrivaient en 1998 des académiciens français dans un livre de référence, « Géographie humaine des littoraux maritimes » (Ed. SEDES 1998).

Habib Ammar, PDG de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord : bilan et projets à venir